



COMMUNIQUE DE PRESSE

Fortes perturbations sur le réseau du TCSP

Le Président de MARTINIQUE TRANSPORT informe les usagers que le réseau du TCSP connaît actuellement de fortes perturbations du fait de la défaillance en série des batteries des BHNS (Bus à Haut Niveau de Service).

MARTINIQUE TRANSPORT a d'ores et déjà pris des dispositions pour remédier à cette situation, notamment en votant, lors du dernier conseil d'administration du 22 octobre 2019, l'achat de 12 batteries pour un montant estimatif de 1,5 M€.

MARTINIQUE TRANSPORT travaille en lien étroit avec le fabricant Vanhool pour réduire les délais de fabrication et d'acheminement de ces batteries.

Toutefois, l'autorité délégente diligentera une expertise afin d'identifier les raisons qui ont conduit à ces défaillances, afin de pouvoir les prévenir par la suite.

Dans ce même esprit, MARTINIQUE TRANSPORT a décidé lors du CA du 22 Octobre, la réalisation de travaux d'adaptation du système électrique du centre de maintenance, afin de remédier à une cause possible du problème rencontré avec ces équipements. Dans l'intervalle, la possibilité d'utiliser des bus standards pour remplacer provisoirement les BHNS défectueux est étudiée.

S'agissant des interrogations relatives à une éventuelle résiliation de la délégation de service public du centre, qui sera soumise à la décision des élus lors du prochain Conseil d'Administration, le Président de MARTINIQUE TRANSPORT précise que la convention de délégation de service public stipule explicitement dans son article 56,

relatif à la « Situation du personnel » : « L'autorité délégante s'engage à reprendre ou à faire reprendre les salariés du délégataire conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. Pour ce faire, le délégataire fournira à l'autorité délégante tous les éléments lui permettant d'apprécier la situation individuelle des personnels. »

MARTINIQUE TRANSPORT respectera ses obligations contractuelles comme elle l'a toujours fait.

Par ailleurs, selon les informations officiellement transmises par la CFTU, l'effectif total pour l'exploitation du réseau (co-contractant et sous-traitant) s'élève à 580 salariés au 31 décembre 2018.

Le Président du Conseil d'Administration
de Martinique Transport



Alfred MARIE-JEANNE



Fort-de-France, le 12 décembre 2019